

Est-ce que je peux prendre rendez-vous chez Biron ?



Pour mes analyses et prélèvements

Êtes-vous présentement en quarantaine pour une ou plusieurs des raisons suivantes?

- Vous avez été diagnostiqué positif à la COVID-19
- Vous êtes en attente d'un résultat de test de dépistage pour la COVID-19 et présentez des symptômes apparentés à ceux de la COVID-19

NON

OUI

Vous **pouvez** prendre rendez-vous

Vous ne pouvez **pas** prendre rendez-vous

Êtes-vous de **retour d'un voyage à l'extérieur du Canada** depuis 14 jours ou moins?

NON

OUI

Dans les derniers 14 jours, avez-vous été en contact avec **une personne déclarée positive** à la COVID-19 plus de 15 minutes cumulatives et à moins de 2 mètres sans protection ?

NON

OUI

Dans les derniers 48 heures, avez-vous ressentis au moins un symptôme relié à ceux de la COVID-19*?

NON

OUI

L'ensemble de notre réseau régulier vous sera offert.

Un nombre limité de points de service spécialement aménagés vous sera offert.

Selon le nombre de symptômes que vous éprouvez, soit l'ensemble de notre réseau régulier, soit un nombre limité de points de service spécialement aménagés vous sera offert.

Nous vous invitons à nous recontacter à la fin de votre quarantaine ou à composer le 1 877 644-4545 pour joindre la ligne gouvernementale dédiée à la COVID-19 afin que l'on puisse vous indiquer les démarches à entreprendre pour recevoir vos soins.



Pour nous joindre
1 800 463-7674 | biron.com

Triage sujet à changement. Dernière mise à jour: 8 janvier 2021

*Les symptômes de la COVID-19 sont catégorisés en groupes. Le nombre de symptômes éprouvés dans chaque groupe déterminera le point de service où nous pourrons vous recevoir. Comme la liste de symptômes est évolutive, nous vous invitons à prendre rendez-vous en ligne ou par téléphone pour prendre connaissance des questions de triage.